



## Dans ce numéro

- Le mot du Maire
- Commune nouvelle
- Travaux communaux et syndicaux
- Révision du PLU
- Santé et affaires sociales
- Culture et vie associative
- Ecoles et affaires scolaires
- Conseil Municipal Jeunes
- Syndicat du Haut Rhône
- Nouveaux commerces et services
- Etat civil et Agenda

# Commune nouvelle



Les Conseils municipaux de Grésin, St Genix-sur-Guiers et St Maurice de Rotherens ont décidé le 27 septembre de fonder une commune nouvelle qui prendra le nom de St Genix-les-Villages. Un arrêté du Préfet de la Savoie du 23 octobre 2018 a prononcé sa création au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Une commune nouvelle est le regroupement de communes pour fonder une nouvelle collectivité territoriale de plein exercice, qui a les mêmes droits et obligations que toute commune et se substitue aux communes fusionnées.

Les anciennes communes deviennent communes déléguées, avec un maire délégué et une mairie annexe, mais sans la personnalité morale. L'ensemble des



conseillers municipaux des trois communes constituent le conseil municipal de la commune nouvelle.

Cela signifie qu'il n'y aura qu'un seul budget consolidé et qu'un seul employeur, la commune nouvelle, mais que seront maintenus des services de proximité pour la population et un lien direct avec les élus au niveau de chacune des trois communes déléguées.

Ainsi, chaque commune déléguée conserve son nom, son territoire, sa population et le maire délégué

continue à être officier d'état civil et notamment à célébrer les mariages.

La volonté des élus dans cette démarche est de renforcer la place de la commune dans un contexte politique où les regroupements concernent tous les niveaux : Région, Département, Communautés de communes. Face à des collectivités de plus en plus larges et donc plus éloignées, des communes de petites tailles ont moins de chance d'être entendues.

Mais cette volonté ne doit pas se faire au détriment de la personnalité et de la vie locale de chaque commune : c'est le sens de la charte qui a été adoptée et qui trace les contours d'une organisation qui reste à préciser mais qui sera respectueuse des intérêts de chacun.

Les premiers mois de l'année 2019 seront consacrés à la mise en place de la nouvelle structure, avec l'élection du maire de la commune nouvelle et la recomposition de la municipalité.

En réalité s'ouvrira surtout une phase de transition permettant la mise en place de la nouvelle organisation, qui prendra sa pleine signification avec l'élection au suffrage universel d'un Conseil municipal unique en 2020. Enfin, ce regroupement ne constitue pas une fin en soi, mais se veut l'initiateur d'un regroupement plus large avec les communes alentours qui partagent le même bassin de vie et d'emploi. Ce sera également l'un des enjeux des élections municipales de 2020.

## Listes électorales

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la procédure change : la révision à date fixe (31 décembre) disparaît ; dorénavant, est institué un « Répertoire électoral unique » permanent, tenu par l'INSEE et dématérialisé. Les listes électorales sont extraites de ce répertoire lors de chaque scrutin.

Les changements (déménagements...) peuvent être opérés à tout moment et les demandes peuvent être faites en ligne (sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr)) ou en mairie.

Pour voter, il suffit d'être inscrit sur les listes quelques semaines avant le scrutin : pour les élections européennes du 26 mai 2019, en cas de changement de sa situation, il faudra avoir fait sa demande d'inscription avant le 30 mars.

Les jeunes qui atteignent leur majorité sont automatiquement inscrits, sans démarche particulière de leur part.



**Répertoire  
Électoral  
Unique**



# Le mot du Maire



Ensemble plus forts et plus visibles !

Nous avons réussi la création de Saint Genix les Villages et nous allons tous ensemble écrire la première page d'une nouvelle histoire territoriale.

Mes chers collègues, Maires, adjoints et conseillers municipaux des trois communes historiques, je vous remercie chaleureusement pour votre lucidité et votre implication décisive dans la construction de cette commune nouvelle. Nous avons ensemble fait preuve de courage, avec, certes, une prise de risques maîtrisée et nous assumerons nos responsabilités.

Nous voilà tous ensemble dans la même communauté de destin. En rassemblant toutes les richesses humaines de ce nouveau territoire, nous ferons émerger une nouvelle entité porteuse d'intérêt général.

Une commune nouvelle, c'est avant tout une volonté de dynamisme, de reconnaissance d'une collectivité d'essence rurale, une attractivité renouvelée pour continuer à exister, en assurant une égalité de traitement entre les habitants. C'est enfin porter des projets en commun, mettre en œuvre une politique économique et sociale, bref, faire vivre une nouvelle collectivité porteuse d'espoir et d'avenir.

Nous sommes conscients que, pour la population, cela peut apparaître comme une petite révolution qui doit rapidement pouvoir atténuer les réflexes de clocher. C'est le choix effectué. Il est normal que la population exprime des interrogations, voire quelques craintes, comme dans tout changement. Elle attend pour voir et c'est à nous de lui prouver qu'elle a eu raison de nous faire confiance, pour Saint Genix les Villages.

Avec les grandes lois de décentralisation de 1982, l'Etat donnait le sentiment d'établir un dialogue plus équitable et plus juste avec les collectivités locales et, en particulier, les communes. Les collectivités ont, en effet, une place stratégique et conservent ce rôle de courroie de transmission entre l'Etat et les citoyens.

Aujourd'hui, l'Etat semble les entraver. Avec le pacte financier qu'il nous impose, nous ne pourrions plus assumer les services attendus par nos concitoyens. 70% des personnes interrogées font confiance aux Maires pour leur écoute et la prise en compte des demandes de leurs administrés. Nous sommes au plus près du terrain, répondons au défi du

quotidien et de l'avenir. Pourtant, l'Etat, au lieu de nous soutenir, nous considérer, nous accompagner, a fini par décourager de nombreux serviteurs aussi désintéressés que fervents, partout dans le pays.

Retissons des liens pour construire tous ensemble des territoires, en tenant compte de leurs diversités. Cela s'appelle la confiance, la fraternité, la concorde.

Nos projets avancent :

Le permis de construire du projet de réhabilitation et d'extension du gymnase et des vestiaires a été accordé le 16 novembre dernier. La consultation des entreprises pour les marchés est en bonne voie. A la suite de la rencontre avec le Président du Conseil départemental, responsable du collège, le plan de financement du projet va pouvoir être bouclé, avec 50 % d'aide du département.

L'audit pour le rapprochement des établissements médico sociaux de SAINT GENIX et PONT-de-BEUVOISIN a pris du retard, à la suite du dépôt de bilan du cabinet « Décision publique », mais un autre prestataire doit prendre le relais.

Les travaux de voirie programmés ont été réalisés, dont en particulier ceux liés à la restauration des réseaux à la suite du sinistre de 2017.

Je vous laisse parcourir ce nouveau bulletin qui décrit la vitalité et la bonne santé de la Commune, le travail effectué par les adjoints et l'ensemble du conseil municipal.

Les prochains bulletins seront donc intitulés « SAINT GENIX les VILLAGES » !

Bonne et heureuse année 2019 pour toutes et tous !

*Le Maire,  
l'équipe municipale  
et le personnel communal*

*vous présentent leurs  
meilleurs vœux pour*

**2019**

**Ils vous accueilleront  
le samedi 12 janvier  
à 19 heures,  
à la Salle Jean Bouchard**

# Travaux communaux et syndicaux

## Les travaux de voirie en 2018

- Entretien réalisation de « Points à Temps » et traitement des Nids de Poule pour un montant TTC de : **20 128,80 €**.

- Réfection sur différentes voiries des accotements de chaussée pour un montant TTC de : **27 000 €**.



- Route de Cote Envers : continuation de la réfection sur une longueur de 300 m en enrobé à chaud et réalisation de fossés , montant TTC : **39 000 €** - Subvention du département.



L'ensemble de ces travaux a été réalisé dans le cadre du marché pluriannuel avec EIFFAGE.

### Aire de stationnement : Route de la Glière

- Les travaux ont consisté à la réfection totale de l'aire, décaissement, création divers grilles pour évacuation des eaux pluviales, remblaiement en matériaux concassés avec pentes appropriées pour évacuation des eaux.

Travaux réalisés par EIFFAGE

Montant TTC : **14 640 €**



### Accessibilité (P.M.R.)

Travaux en cours ou réalisés dans différents bâtiments communaux

- Mairie
- Ecoles
- La Poste
- Chapelle de Pigneux

Certains travaux sont réalisés par nos employés municipaux.



# Travaux communaux et syndicaux (suite)

## Sécurité des bâtiments publics

Au cours de l'été, l'équipement de sécurité des accès de nos écoles a été complété, avec un contrôle d'accès à la maternelle et l'installation d'alarmes anti-intrusion dans les deux écoles, dispositif validé par un exercice réalisé avec la gendarmerie.

## Développement des modes de mobilité « doux » :

La Communauté de Communes, en accord avec la municipalité, a installé Place du Pont :

- des box à vélos sécurisés (collectif et individuels), équipés pour permettre la recharge des vélos à assistance électrique (V.A.E.)



## Travaux réalisés par les Syndicats Intercommunaux

D'importants travaux seront réalisés par des Syndicats intercommunaux au premier semestre 2019 :

- Le SIEGA (Syndicat Interdépartemental des Eaux et de l'Assainissement du Guiers et de l'Ainan) va mettre en « séparatif » le réseau d'assainissement, afin d'éliminer les « eaux parasites », sur la rue du Faubourg, le bas de la route de Côte-Envers et les rues adjacentes. Ces travaux, qui occasionneront une gêne liée au linéaire de tranchée ouverte, se dérouleront au premier semestre, après réunion publique à destination des riverains.



Il prévoit par la suite la mise en séparatif et la réhabilitation du réseau d'assainissement rue du Rhône.

- Le SIAEP (Syndicat d'adduction d'eau potable) du Thiers profitera de ces travaux pour refaire des canalisations vétustes et supprimer les branchements en plomb existant encore.

- Le SICTOM, outre les travaux à la déchèterie de février à avril, va compléter l'équipement en conteneurs dans le centre-bourg par l'installation de conteneurs semi-enterrés à la Forêt (rue du stade et rue du collège)

# Révision du PLU

## La Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le dernier bulletin municipal présentait la démarche de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune qui s'engageait et les différentes étapes prévues.

La première étape de « diagnostic territorial » s'est achevée à la fin du premier semestre 2018 et un compte rendu en a été fait à la population lors de la première réunion publique, tenue le 28 juin 2018. Le premier panneau d'information exposé en mairie présente la procédure de révision et résume cette première étape.

La Commission de révision du PLU a ensuite consacré ses séances au contenu du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), étape qui définit les orientations générales de la politique communale : voir plan détaillé ci-après.

La commission doit ensuite enchaîner d'une part sur les premières esquisses de zonage et de règlement, d'autre part sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.).



## Le P.A.D.D.

Orientation A : Conforter la fonction du bourg centre et renforcer les équipements et services.

- A.1: Maintenir et développer les équipements et services publics en lien avec les besoins et l'évolution démographique.

- A.2 : Améliorer la mobilité.

- A.3 : Permettre le développement démographique cadré par le SCOT et modérer la consommation d'espace.

Orientation B : Maintenir et diversifier l'activité économique.

- B.1 : Préserver les zones agricoles pour une agriculture viable en tenant compte de toutes les activités agricoles.

- B.2: Préserver la vocation et les moyens économiques du centre bourg.

- B.3 : Pérenniser les zones d'activités existantes et leur permettre d'évoluer dans le cadre défini par le SCOT

- B.4 : Favoriser le tourisme vert

Orientation C : Valoriser la richesse environnementale et le patrimoine naturel du territoire.

- C.1 : Préserver la trame verte et bleue.

- C.2 : Veiller à une gestion économe et qualitative des ressources naturelles.

- C.3 : Ne pas aggraver les risques.

Orientation D : Préserver le cadre paysager.

- D.1 : Préserver les espaces paysagers liés à l'activité agricole, les haies et les boisements structurants, arbres remarquables.

- D.2 : Maîtriser l'urbanisation pour une meilleure intégration paysagère.

- D.3 : Préserver et valoriser le patrimoine architectural

## Rappel des modalités de concertations avec la population

Le PLU concerne tous les citoyens, qui ont, tout au long de la procédure, les moyens d'intervenir et de s'exprimer :

- le site internet de la commune a été complété d'une page dédiée à cette révision, mise à jour régulièrement en fonction de son avancement,

- une exposition évolutive permanente est en Mairie, dont les différents panneaux s'enrichissent progressivement à

chaque étape,

- il est toujours possible d'écrire en mairie, ou de la saisir via le formulaire de contact du site internet

- trois réunions publiques rythment cette concertation, aux différentes étapes-clés de la procédure : la première a eu lieu le 28 juin 2018 pour rendre compte de la phase de diagnostic ; la deuxième est prévue en principe 1ère quinzaine de février 2019, pour présenter le P.A.D.D.

## MSAP du Guiers



Récemment ouverte sous l'égide de la Communauté de Communes, la Maison de service au public (MSAP) est un espace mutualisé de services au public où vous trouverez à la fois une présence humaine pour vous aider dans vos démarches et des outils numériques à votre disposition.

Ce service de proximité vous informe et vous permet d'effectuer en un lieu unique des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. Vous serez accompagnés dans l'utilisation des services dématérialisés et trouverez la documentation relative à l'offre des services partenaires.

Vous serez accueilli par M<sup>me</sup> Anne Balitrand pour vous aider dans vos démarches concernant vos prestations sociales, l'aide à l'emploi et la vie de tous les jours.

Sont également présents sur site :

- Pôle Emploi deux fois par mois (sur RV)
- la Mission Locale Jeunes le lundi de 14h à 17h (avec ou sans rendez-vous)
- le Point relais CAF de PARISolidarité le mardi de 14h à 18h
- Cap Emploi les lundi et mercredi matin (sur rendez-vous)
- Promo Rhône Alpes Conseil (sur rendez-vous)

**Ouverture au public le lundi de 14h à 17h, les mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

**Adresse : Immeuble « La Tissandière » 50A, rue du stade à St Genix-sur-Guiers**

## La ligne C12 au service de tous

**RAPPEL :** pour vous rendre à Chambéry sans voiture, pensez à la ligne de car C12, que vous pouvez prendre chaque jour de la semaine (sauf dimanche et jours fériés) devant la Salle Polyvalente.

Elle part d'Aoste et dessert par l'autoroute la gare routière de Chambéry (et en période scolaire le lycée Monge).

C12 AOSTE ▷ CHAMBERY					C12 CHAMBERY ▷ AOSTE		
N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous.					N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous.		
	Lun, Mer, Jeu, Ven 1	Lun, Mer, Jeu, Ven 2	Sam	Lun, Mer, Jeu, Ven, Sam		Lun, Mer, Jeu, Ven, Sam	Lun, Mer, Jeu, Ven, Sam
AOSTE Le Village	06.40	07.25	08.15	13.20	CHAMBERY Lycée Monge <sup>(1)</sup>	12.20	17.55
ST-GENIX-SUR-GUIERS Salle des fêtes	06.50	07.35	08.25	13.30	CHAMBERY Gare routière	12.35	18.10
BELMONT-TRAMONET Péage A43	06.55	07.40	08.30	13.35	BELMONT-TRAMONET Péage A43	13.05	18.40
CHAMBERY Gare routière	07.25	08.10	09.00	14.05	ST-GENIX-SUR-GUIERS Salle des fêtes	13.10	18.45
CHAMBERY Lycée Monge <sup>(1)</sup>	07.35	-	-	-	AOSTE Le Village	13.15	18.50

(1) Desserte du lycée Monge uniquement en période scolaire zone A. Cette ligne ne circule pas les jours fériés.

1 Sauf du 08/07/2019 au 23/08/2019  
2 En période scolaire zone A et du 08/07/2019 au 23/08/2019

Ligne accessible aux personnes à mobilité réduite

TARIFS		
	ALLER SIMPLE	4,50 €
	ALLER-RETOUR	7,80 €
	ABONNEMENT MENSUEL	44,60 €

## Un projet transversal : « Raconte-moi une histoire ! »

Lancé il y a plus de 5 mois maintenant, ce projet transversal intergénérationnel concerne tout le territoire Val Guiers. Il est porté par l'association PARISolidarité en partenariat avec le CCAS et la Résidence autonomie de St Genix, le Service jeunesse de la CCVG et en lien avec l'association RESA (Réseau échange solidarité avant-pays savoyard). Il est soutenu financièrement par la Conférence des Financeurs de Savoie.

### L'objectif du projet et la méthode utilisée

L'objectif principal est de favoriser sur le territoire, la vie sociale par le partage et l'ouverture à l'autre en provoquant des rencontres thématiques entre les 3 populations que sont les jeunes, les personnes en manque de lien et les séniors. A partir des compétences de chacun et en créant du lien intergénérationnel durable, sont favorisés la lutte contre la perte d'autonomie, le bien vieillir et le bien vivre ENSEMBLE.

### Durée du projet et valorisation des résultats

Trois années sont prévues pour la mise en place du projet qui aboutira à l'élaboration d'un outil commun « artistique » à partir d'un « récit de vie ». Les participants engagés dans le projet construiront progressivement au cours des rencontres thématiques ce « récit de vie » en échangeant avec les autres leur vécu passé et présent, leur histoire.

Dans les échanges seront aussi pris en compte les aspects sensibles touchant aux souvenirs, à la nostalgie, aux espoirs de chacun et à l'adaptation aux changements sociétaux.

### Les actions engagées en 2018 et prévues en 2019 et 2020

*En juin 2018*, un chargé de projet a été recruté, pour 6 mois, pour piloter les différentes phases du projet : tout d'abord rencontrer les partenaires pour que

s'installe la confiance et puissent naître des échanges riches en contenu, puis poser le cadre et les objectifs avec les différentes structures, afin d'établir le calendrier des rencontres thématiques.

- Une première rencontre a eu lieu le 20 septembre sous la forme d'une randonnée dans la forêt de la Rotheronne à Belley. Elle a permis aux participants de se connaître.
- Un atelier gourmand a été organisé le 28 septembre.
- Une troisième rencontre sur le thème « le jeu avant et maintenant » a regroupé jeunes et seniors le 19 décembre 2018.

*En 2019* des animations seront organisées sur des thèmes tels que : les jeux et les loisirs, les différentes formes de communication, les métiers et les conditions de travail et le statut sociétal des femmes. Les informations concernant ces animations paraîtront sur le site internet de l'association : [parisolidarité.fr](http://parisolidarité.fr)

**Tout citoyen de Val Guiers souhaitant apporter un récit, une photo, un savoir-faire est le bienvenu. Appeler le 04 76 31 68 60**

L'année 2020 clôturera le projet en rendant visible les résultats des actions par différentes manifestations.



### A propos de La Conférence des Financeurs

Elle regroupe le Département de la Savoie, l'ARS (Agence Régionale de Santé), la CPAM, la CARSAT-Rhône-Alpes, l'AGIRC-ARCCO, l'ANAH, Atouts Prévention Rhône-Alpes, la Mutualité française, la MSA (Mutualité sociale agricole), le RSI (Régime Social des Indépendants) et les collectivités territoriales volontaires.

La Conférence des Financeurs a retenu le projet « Raconte-moi une histoire » dans le cadre de son appel à projet 2018.

## Lutte contre le cancer et la perte d'autonomie

La municipalité s'engage aux côtés des acteurs de la prévention et de la santé.

Bouger plus, adopter une alimentation saine et variée, éviter la consommation excessive d'alcool et de tabac, penser au dépistage... bref : prenez soin de vous !

- Un des facteurs de prévention des cancers et de la perte d'autonomie est **l'activité physique à tout âge, à tout moment, en tout lieu.**

N'hésitez pas à marcher chaque jour et invitez vos enfants (et parents) à le faire, à utiliser le parcours santé mis à votre disposition dans le jardin de la Résidence Autonomie ou les agrès du Physio-Parc dans le jardin de l'Hôtel de ville. Des groupes de marche sont proposés par les associations comme Parisolidarité.



Vous souhaitez être accompagné dans la reprise d'une activité physique (marche, gymnastique douce, vélo, ....) : Parlez-en à votre médecin et prenez rendez-vous avec le conseiller en activité physique adaptée qui assure une permanence bi mensuelle dans les locaux de la Mairie (Tél 04 79 02 29 69).

Vous avez sans doute remarqué qu'ont été installés des parkings et garages à vélo pour faciliter les courses dans le

bourg (Place du Pont, à la Maison de Santé, à côté du Collège et à la salle Jean Bouchard) et des bornes pour recharger les vélos électriques pour mieux accueillir les touristes de la Via Rhôna et les autres usagers.



- Comme chaque année la Mairie accompagne les **campagnes de dépistage**. Notre hôtel de ville a été illuminé pendant le mois d'octobre en rose tandis que le message de dépistage du cancer du sein était repris sur notre panneau d'affichage. Nous avons accueilli cette année l'association 4 S qui court pour les femmes atteintes d'un cancer du sein.



- Notre Mairie soutient les actions de prévention invitant habitants et salariés à **diminuer leur consommation de tabac** : espace sans tabac autour des jeux d'enfants (avec la Ligue contre le Cancer), participation au Moi(s) sans Tabac en novembre avec mise à disposition de la documentation pour aider à modérer sa consommation en appui

des consultations et groupes de paroles « Le Tabac en Paroles » animés par l'infirmière ASALEE de la MSP du Guiers (Tél 07 76 35 81 16).



- Enfin notre cuisine centrale propose aux enfants des écoles et des activités de loisirs ainsi qu'à nos aînés en institution et à domicile **une alimentation le plus possible composée de produits locaux en circuit court.**

# Culture et vie associative

## Evénements

Tous les arts étaient une fois de plus réunis dans notre ville durant cette deuxième partie de l'année. Le dernier week-end d'août, la fête annuelle de la commune donnait le départ de cette période. La traditionnelle vogue a connu un vif succès. Les attractions ont drainé petits et grands jusqu'au dimanche soir pour clôturer par le traditionnel feu d'artifice. Baigné par un soleil estival, le concours de boules du dimanche après-midi a encore connu un vif succès.



Rendez-vous incontournable, le forum des associations marque la reprise pour les nombreuses associations sangesestives. Organisé comme chaque année en commun par les municipalités de St Genix et d'Aoste, ce rendez-vous annuel des associations locales se tenait cette année à St Genix. Une quarantaine d'associations des domaines sportifs, sociaux ou culturels présentaient les activités qu'ils proposent cette année aux habitants, quel que soit leur âge. Les stands étaient ouverts toute la matinée, des centaines de personnes sont venues les parcourir, souvent en famille, intéressées par l'étendue de l'offre proposée.



# Culture et vie associative (suite)

## Bibliothèque



Autre évènement d'automne qui a été encore une réussite, « Ma bibliothèque en fête » a permis à des personnes de tout âge de venir s'initier à de multiples activités autour du fil. Elles sont toutes reparties avec leurs créations. Cette porte ouverte aura permis de rencontrer tous les bénévoles qui œuvrent pour notre bibliothèque. Intégrée dans le réseau de l'avant pays savoyard, ce qui lui permet d'avoir un fonds d'ouvrages conséquent, elle va aussi à la rencontre des habitants en organisant un portage à domicile.



Au-delà des animations, vous serez accueillis

Mardi 18 H 30 – 19 H 30

Mercredi 9 H 30 – 11 H 30 15 H – 17 H 30

Samedi 9 H 30 – 11 H 30 16 H – 17 H 30

## Cinéma



Retrouvez le programme sur notre site internet et découvrez les soirées « débat » pour tous et les animations accompagnant certaines séances pour enfants, proposées par l'équipe.

Cinéphiles néophytes ou avertis, inutile de prendre votre voiture pour se faire une toile, le cinéma de Saint Genix sur Guiers projette pour vous de trois à quatre films par semaine. Vous apprécierez les films récents dans une salle de qualité, à deux pas de chez vous.

Elle est équipée de la technologie de pointe du son DOLBY et depuis l'an passé, d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite et d'un dispositif d'accessibilité sensorielle, permettant pour les malentendants l'amplification sonore individuelle et pour les malvoyants l'audiodescription individuelle.

TARIF	
Plein tarif	6 €
Tarif réduit (étudiants, chômeurs, RSA)	5 €
Jeunes de moins de 18 ans	4 €
Carte 10 entrées	50 €
Séance 3D (majoration)	2 €

# Culture et vie associative (suite)

## Coup de projecteur



L'Union sportive San Genestoise de Badminton a vu le jour en août 2009 sous l'impulsion de Florence Hennion qui vient de passer le flambeau de la présidence.



## Raquettes dans notre commune

Créé en 1989 par Pierre Salomé avec quelques licenciés et une seule équipe, le **Tennis de table de Saint Genix** a bien évolué.

Il avait fondé un club sans prétention avec quelques amis dont quelques-uns sont toujours présents aujourd'hui. Avec 4 membres seulement au départ, ce sont aujourd'hui plusieurs dizaines de joueurs qui échangent les petites balles dans toute la région. Quatre équipes disputent les championnats départementaux et dix joueurs participent au critérium fédéral individuel. En 2002 le club a fusionné avec Domessin pour donner naissance au Saint Genix Domessin tennis de table dont Pierre Salomé fut président pendant plusieurs années. Il nous a malheureusement quitté mais un hommage lui est rendu chaque année au travers d'un grand tournoi. Si vous avez envie de devenir pongiste, vous serez accueillis les mercredis et vendredis à la salle Dolto de Saint Genix sur Guiers.

A ses débuts le club comptait une trentaine d'adhérents et s'est développé au fil des années pour aujourd'hui atteindre 70 joueurs, dont une dizaine de jeunes. Dans une ambiance détendue, compétiteurs, pratiquants loisirs, débutants et familles se retrouvent les lundis, mercredis et samedis au gymnase de St Genix sur Guiers. Entre les différents tournois, diverses manifestations rythment la vie du club comme les nuits du Bad, ouvertes à des pratiquants non adhérents afin de faire connaître ce sport.

Plus d'informations sur toutes les associations sur le site de la mairie :

<https://saint-genix-sur-guiers.net/culture-et-loisirs/les-associations/>



# Ecoles et affaires scolaires

## La réouverture d'une quatrième classe à l'école maternelle 123 Soleil.



Après la fermeture d'une classe il y a maintenant deux ans suite à une baisse des effectifs, la rentrée de septembre a été marquée par la ré-ouverture d'une quatrième classe.

Beaucoup d'inscriptions ont eu lieu pendant les grandes vacances scolaires et cette ouverture a donc été définitivement actée par l'Académie la première semaine de la rentrée scolaire.

Au niveau des effectifs, nous avons 97 enfants et la répartition se fait comme suit : 25 élèves pour les

Zéphyr, 25 élèves pour les Lutins , 23 élèves pour les Macareux et 24 élèves pour les Elfes.

L'équipe enseignante autour de Patrice Lapierre, directeur, s'est étoffée de deux nouvelles enseignantes : M<sup>me</sup> Dubard pour les Macareux et M<sup>me</sup> Schaal en complément pour les Zéphyr.

Nous espérons que l'évolution des effectifs permettra la consolidation de cette classe pour la rentrée de septembre 2019.

## La rencontre de nos élèves de l'école élémentaire avec un artiste peintre-plasticien.



En résidence à la Motte Servolex, Barkinado Bocoum, artiste plasticien du Sénégal est venu rencontrer nos élèves du CP au CM<sup>2</sup>.

Avec le concours de M<sup>me</sup> Sylvie Le Rouzic, intervenante musique pour l'école élémentaire, ils ont pu échanger et travailler sur la peinture.

Barkinado Bocoum vit et travaille à Dakar où il enseigne aussi la couleur et le dessin de mode. Peintre, il cloisonne avec soin ses tableaux comme

autant de miniatures, autant d'éléments d'une mosaïque, dont la somme révèle d'intéressants va-et-vient de formes et de couleurs, de l'abstrait au figuratif.

Pour conclure ce travail, une grande fresque colorée à l'image des enfants a été réalisée par tous les élèves en collaboration avec l'artiste. Un financement de 1000 € a été consacré par la municipalité pour ce projet.

# Ecoles et affaires scolaires (suite)

## Un travail autour de la cantine depuis le printemps 2018.

M<sup>me</sup> Gaëlle Vinel, chargée de projet à l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé), a effectué un gros travail avec les animatrices encadrant la cantine, grâce à un financement de l'ARS (Agence Régionale de la Santé).

L'objectif général était le suivant : améliorer le temps de cantine avec des spécificités telles que comprendre les comportements alimentaires des enfants, comprendre les causes et les conséquences du bruit à la cantine, se poser, réfléchir en équipe, trouver des solutions collectives et mettre en place des actions de façon méthodique et pérenne.

Après un état des lieux, trois formations ont été suivies au printemps 2018. Une réunion de bilan avec les élus, les animatrices et Gaëlle Vinel a eu lieu fin juin, permettant de réfléchir en commun pour aborder une nouvelle année scolaire plus sereinement.

Depuis la rentrée, l'équipe de la maternelle a mis en place une météo du comportement permettant aux plus petits de comprendre les attentes en termes de bruit et de comportement. Quant à l'équipe de l'élémentaire, elle a mis en place un référent à

chaque table pour favoriser le savoir-vivre tout en les responsabilisant.



Enfin les animatrices travaillent à avoir un comportement unifié vis à vis de nos enfants.

Par ailleurs, avant chaque vacances, des moments plus festifs viennent animer les repas : repas choisis par le C.M.J. (voir page C.M.J.), repas de Noël (avec menu de fête, décoration ... et Père Noël) et un pique-nique de fin d'année en dehors des locaux de la cantine.

## En bref :

- Le cross à l'école élémentaire : depuis l'année dernière, le cross de l'école se déroule près de la salle polyvalente et tous les élèves du CP au CM2 y participent sur deux courses. Cette année, les écoles de Belmont-Tramonet, Champagneux et La Bridoire sont venues se joindre : il y avait ainsi au



total 450 participants et un diplôme a été remis à chacun à la fin de la course. Bravo pour cette participation !

- Transports scolaires : depuis la rentrée de septembre, 11 bus desservent le collège et les écoles de notre commune. La société Transarc a remporté l'appel d'offres sur 7 circuits, permettant de réaliser une économie de 12 000 € net pour la CCVG.

- Le point sur les travaux du centre de loisirs les Marmousets (Communauté de Communes) : pendant l'été dernier, le préfabriqué a été détruit et le désamiantage effectué en l'absence d'élèves. Pendant les vacances d'automne le raccord des conduites de gaz et d'électricité a été mis en place. Le gros des travaux devrait commencer au mois de janvier 2019. Toutes les mesures de sécurité ont été prises pour isoler le chantier de l'école.

# Conseil municipal jeunes

## Le projet cantine

Il est ressorti des premières réunions de nos jeunes élus qu'ils souhaitent améliorer les menus servis à la cantine et voulaient participer activement à leur élaboration.

Avec la participation de Cathy Benonie, responsable à la cuisine centrale, nos jeunes élus ont pu cerner

les difficultés d'établir des menus : ils doivent plaire à tout le monde (de la crèche aux personnes âgées), être équilibrés, rester d'un coût limité, utiliser des produits de saison, etc.

Après plusieurs discussions, 4 thèmes de menus ont été choisis : mexicain, savoyard, asiatique et italien. Ces derniers seront servis avant chaque vacances. Le menu mexicain a eu lieu avant les vacances d'automne et a rencontré un franc succès !



## La célébration du centenaire de la fin de la première Guerre Mondiale



Pour célébrer le centenaire de la fin de la première Guerre Mondiale, les enfants du C.M.J. ont participé activement à cette commémoration de différentes manières.

Ils ont tout d'abord fait la collecte au profit de l'Œuvre nationale du Bleuets de France.

Puis ils ont réalisé 15 colombes, symboles de la paix, sur lesquelles figuraient les noms des soldats de notre commune, morts pour la France. Ces colombes, fixées sur un petit mât surmonté d'un bleuets ont été plantées près du monument aux Morts pendant la lecture de « l'appel aux morts ». Enfin, grâce à un de nos conseillers municipaux, ils ont pu étudier 12 lettres d'un poilu de notre commune : Joseph Naton, né en 1896 à Saint-Genix, soldat au 158<sup>ème</sup> régiment d'artillerie, tombé en juillet 1916 à Tahure dans la Marne. Les jeunes élus ont réalisé un tableau autour de ces cartes et ont choisi d'en lire quatre lors de la cérémonie.

# Nouveaux commerces - Nouveaux services

## Le bar du centre



Le Bar du Centre a réouvert : « **Les Chérubins** », avec le concept de « Café Poussette », réservant un espace aménagé pour l'accueil des enfants, et un équipement son/vidéo/karaoké pour des animations 1 week-end sur 2.

Catherine PAGAN  
50, rue du Centre - Tél : 09 87 54 69 70

## Sylvie Fleurs



Le magasin de fleurs a réouvert ses portes sous une nouvelle enseigne et vous propose toutes compositions florales, livraison à domicile et transmission florale (Interflora et Florajet), en

lien avec son magasin des Avenières.

113, rue du Centre - Tél. 04 76 37 34 65

## I'Dé Couture



Bénédicte HENNION, Artisan couturier, effectue tous travaux de retouches et de couture (vêtements, ameublement...).

Elle vous attend au : 113, rue des Juifs  
Tél : 06 73 39 98 03 - benedictehennion59@gmail.com

## Auxiliaire Ann'IMALIERE



Une gamme complète de services pour prendre soin de votre animal de compagnie à domicile : taxi animalier, balades canines, visites à domicile...

Anouk MENEGHIN  
527, rue du Rhône  
Tél 06 65 65 28 38 - ann.imaliere@gmail.com - www.auxiliaire-ann-imaliere.com

## EG-Paysage



Eddy GERBELOT vient d'installer son entreprise paysagiste et vous propose d'effectuer : élagage, abattage, démontage d'arbre, taille de haie...

555A, chemin de la Combaz-Gilly  
Tél. 06 46 74 15 28 - eddygerbelot.eg@gmail.com

## Accès déchèterie : s'inscrire !



Le dernier bulletin avait présenté l'opération de modernisation des déchèteries du SICTOM du Guiers, avec la généralisation d'un contrôle d'accès par lecture des plaques minéralogiques. La déchèterie de St Genix sera en conséquence fermée de février à avril 2019, une fois les déchèteries de Domessin et des Abrets réouvertes après travaux. Pour fréquenter les déchèteries à partir de début 2019 après travaux,

il faudra être inscrit : la procédure est ouverte depuis novembre : Ouvrir un compte (gratuit) de préférence en ligne : lien sur [www.sictom-guiers.fr](http://www.sictom-guiers.fr). Prévoir un justificatif de domicile et une copie de la carte grise des véhicules à enregistrer (il faut aussi disposer d'une adresse mail). Une procédure papier est également possible : formulaire à retirer au SICTOM.

# Le Syndicat du Haut-Rhône (S.H.R.)



Le Syndicat du Haut-Rhône (S.H.R.) agit en faveur de la restauration écologique et hydraulique du fleuve depuis 2003, d'abord pour le compte des 27 communes riveraines du tronçon du Rhône s'étendant de la confluence du Fier au pont de Groslée.

Avec les évolutions législatives créant la compétence dite de « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) », le S.H.R. agit aujourd'hui pour le compte de 7 communautés de communes ou d'agglomération, de Bellegarde-sur-Valserine à Groslée Saint-Benoit, sur 4 départements (Haute-Savoie, Savoie, Ain et Isère).

Un Conseil syndical de 28 membres élus prend les décisions et une équipe de 7 salariés les met en œuvre.

Il agit en matière de protection et de restauration du Rhône, des zones humides de la plaine alluviale et de prévention des crues.

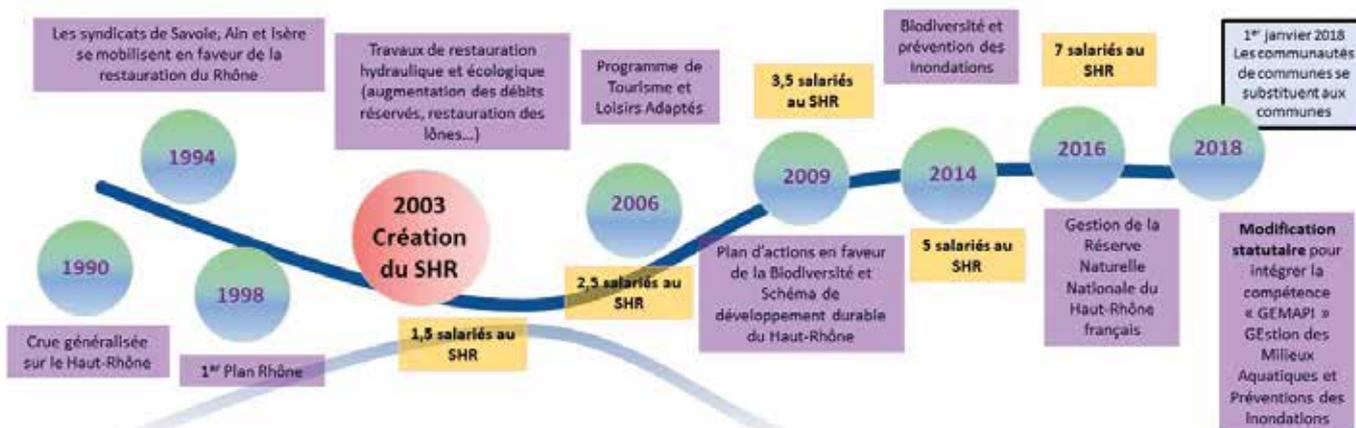
En ce qui concerne la gestion des Inondations, le S.H.R. étudie actuellement les digues intéressant la sécurité publique à l'échelle du Haut-Rhône. 12 km de digues sont à gérer, entretenir et le cas échéant conforter pour protéger les populations.

Sur Saint-Genix-sur-Guiers, le S.H.R. mène des actions spécifiquement sur la gestion du

risque inondations et notamment la digue de Champagneux – Saint-Genix. Il reçoit d'ailleurs un financement de la Communauté de Communes Val Guiers.

Le S.H.R. a lancé une étude diagnostique des digues de protection contre les crues depuis 2016 (topographie, inspection caméra, visite technique approfondie, investigations géotechniques et géophysiques ...) afin d'appréhender l'état et le rôle des ouvrages. Le S.H.R. travaille actuellement à la modélisation de l'étalement de la crue au droit des digues afin de connaître les enjeux en arrière des digues et en concertation avec les collectivités concernées mettre en œuvre les stratégies de gestion et réaliser les éventuels travaux de confortement.

Parallèlement et en cohérence, en matière de gestion des milieux aquatiques, 2<sup>ème</sup> mission du S.H.R., ce dernier travaille notamment sur les zones humides du territoire de la commune de Saint-Genix-sur-Guiers. Un travail conséquent de maîtrise foncière est en cours sur l'aulnaie marécageuse de la plaine alluviale avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie. Le S.H.R. poursuit son travail de restauration du Rhône. Dans le cadre de la gestion de la Réserve Naturelle Nationale, le S.H.R. travaille



# Le Syndicat du Haut-Rhône (S.H.R.) (suite)

en partenariat avec le S.I.A.G.A. sur un projet visant l'amélioration de la confluence Guiers – Rhône en lien avec la problématique de gestion des inondations.

Le S.H.R. s'interroge également aujourd'hui sur la faisabilité de travaux de restauration des marges alluviales, visant une restauration sédimentaire et écologique du Rhône court-circuité en aval du barrage de Champagneux, c'est-à-dire redonner au fleuve un espace de mobilité, garant de l'étalement des crues et de la connectivité des milieux !

Tous ces projets ambitieux se construisent sur du long terme, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, riverains, usagers, partenaires financiers, élus ... afin de



mener à bien des missions partagées et dont les enjeux sont compris et acceptés du plus grand nombre !

Pour en savoir plus, voir le site du S.H.R. : [www.haut-rhone.com](http://www.haut-rhone.com)

## La Réserve Naturelle du Haut Rhône



Une réserve naturelle nationale est un outil de protection à long terme de milieux naturels fonctionnels et représentatifs de la diversité biologique en France.

Celle du Haut Rhône a été créée en 2013 sur 1700 ha et 13 communes pour couvrir de nombreuses zones humides, îles, « lônes » et boisements alluviaux riches le long du Rhône, sur 25 km.

Sur St Genix, elle couvre essentiellement l'espace au-delà de la digue le long du fleuve et le secteur de la confluence avec le Guiers.

Le site accueille une grande diversité de milieux : ripisylves, saulaies, roselières, prairies inondables...

La circulation des véhicules à moteur y est réglementée : seules certaines voies sont ouvertes à la circulation pour tous. Plusieurs sentiers aménagés permettent sa découverte.

La gestion de cet espace a été confiée au S.H.R., qui assure quatre grandes missions :

- Le plan de gestion, document guide de l'espace protégé organisant la connaissance et la vie de la Réserve
- L'information et la surveillance sur le terrain
- Les travaux de gestion des milieux naturels
- L'échange avec les collectivités, les administrations et le suivi financier.

# Etat civil 2<sup>ème</sup> semestre 2018



## Naissances

Le 30 juin 2018	<b>Gabriella, Myriam, Kélya BASSET</b> , fille de Elisa, Céline GROS et Vincent, Dimitri BASSET
Le 8 juillet 2018	<b>Hinata, Virginie, Jessica GAILLAND MOUGE</b> , fille de Emilie, Odile, Julie MOUGE et Alain, Henri, Roger GAILLAND
Le 19 juillet 2018	<b>Maryam KERSEMAKERS COURTIN</b> , fille de Elodie COURTIN et Mohammad, Abderrahmane, Mounir KERSEMAKERS
Le 19 juillet 2018	<b>Ambre, Laurence, Nadia BEAUGRAND</b> , fille de Pauline, Lysiane, Jeanine VASSEUR et Vincent, Dominique, Gilles BEAUGRAND
Le 7 août 2018	<b>Aaron, Rafael MARQUET</b> , fils de Laëtitia, Réjane BRABANT et Romuald MARQUET
Le 27 août 2018	<b>Mélody Natacha GUINET</b> , fille de Alexandra Eliane GAGNE et Christophe François GUINET
Le 2 septembre 2018	<b>Kylian GAZZA</b> , fils de Aurélie Marion GAZZA et Cyril René BRET-DREVON
Le 20 septembre 2018	<b>Louise Colette Claire Thérèse BAVUZ</b> , fille de Laurianne Françoise Thérèse LEVA et Rémi BAVUZ
Le 1 <sup>er</sup> octobre 2018	<b>Théo MOREL</b> , fils d'Audrey Agnès VIAL et Fabien MOREL
Le 5 novembre 2018	<b>Louise Joëlle Nicole DE ROSSI</b> , fille de Aurore PEGOUD et Yannick DE ROSSI
Le 10 novembre 2018	<b>Tyméo, Pierre, René BERTHET</b> , fils de Stéphanie, Catherine, Andrée CHAVET et Michaël, Jonathan BERTHET
Le 11 novembre 2018	<b>Mathida, Jacqueline, Nadège ROUSSEAU</b> , fille de Cécile, Marie-Madeleine, Michèle MARLET et Franck, Louis, Jacques ROUSSEAU

## Mariages

Le 23 juin 2018	<b>Julien Claude BAVUZ</b> et <b>Tiffanie Océane RAYMOND</b>
Le 30 juin 2018	<b>Alain Yvon Jacques BAUDE</b> et <b>Mylène France Claude BERNARD</b>
Le 21 juillet 2018	<b>Sylvain, Jean-Patrick LAINÉ</b> et <b>Marine, Aurore, Eliette, Astrid LE BOLAY</b>
Le 28 juillet 2018	<b>François MOREL</b> et <b>Elodie NEIBECKER</b>
Le 4 août 2018	<b>Alexandre, Henri, Noël MAGNER</b> et <b>Carolane, Claudette, Louise KELLER</b>
Le 22 Septembre 2018	<b>Geoffrey Christophe REGIS-CONSTANT</b> et <b>Magali CALABRESE</b>
Le 27 octobre 2018	<b>Lionel ARBRUN</b> et <b>Rachel Aurélie ANGELIN</b>



## Décès

Nota : La liste des décès enregistrés inclut les résidents des établissements situés sur la commune, notamment l'EHPAD Les Floralies.

Le 15 juin 2018	<b>MOLVEAU Jean-Pierre</b> - 73 ans
Le 31 juillet 2018	<b>REYNAUD Marguerite</b> , Antoinette veuve <b>PINOT</b> - 95 ans
Le 4 août 2018	<b>PEYRARD Jean-Pierre</b> , Edward - 80 ans
Le 5 août 2018	<b>BORNAREL Pierre</b> , Jean, Léon - 81 ans
Le 15 août 2018	<b>PICHAT Germaine</b> Francia veuve <b>DUTOIT</b> - 98 ans
Le 26 août 2018	<b>BORGEY Hélène</b> Juliette veuve BRET - 93 ans
Le 27 août 2018	<b>FIORIO Franca</b> épouse <b>TROVERO</b> - 90 ans
Le 20 septembre 2018	<b>BEILLAT Lucienne</b> veuve <b>BORGEY</b> - 101 ans
Le 24 septembre 2018	<b>BOILLLOT Alain</b> Philippe - 59 ans
Le 27 septembre 2018	<b>MERCIER René</b> Claudius - 92 ans
Le 12 novembre 2018	<b>GUILLERMIN Louis</b> , Joseph - 86 ans
Le 18 novembre 2018	<b>BORGEY Andrée</b> Clarisse veuve <b>PERNEY</b> - 89 ans
Le 30 novembre 2018	<b>BERTINARIA Emile</b> Eugène - 92 ans



# Agenda du premier semestre 2019

Samedi 12 janvier à 19 h : . . . . . **Vœux de la municipalité** (Salle polyvalente)  
Vendredi 18 janvier : . . . . . « **Projet Polar** » : Répétition Générale – public scolaire (Salle polyvalente)  
Samedi 19 et dimanche 20 janvier : . **Festival du « Polar »** – théâtre tout public (Salle polyvalente)

Samedi 2 février : . . . . . **Vente de diots** du Ski club (Salle polyvalente)  
Samedi 9 février : . . . . . **Loto** Ecole Jeanne d'Arc (Salle polyvalente)  
Dimanche 24 février : . . . . . **Après midi spectacle** – Club Porte de Savoie (Salle polyvalente)

Samedi 2 mars : . . . . . **Belote** du Hand (Salle polyvalente)  
Dimanche 3 mars : . . . . . **Loto** du tennis de table (Salle polyvalente)  
Jeudi 7 mars à 17 h : . . . . . **Don du sang** (Salle polyvalente)  
Samedi 9 mars : . . . . . **Carnaval** du « Sou des écoles » (Salle polyvalente et Centre-Bourg)  
Jeudi 14 mars : . . . . . **Spectacle clown « Ça commence... »** avec Malraux (salle polyvalente)  
Samedi 16 mars : . . . . . **Soirée « bien vivre ensemble solidaires »** (Salle polyvalente)  
Samedi 30 mars (matin) : . . . . . **Stage de Yoga** (Salle polyvalente)

Samedi 6 avril : . . . . . **Fête de l'école maternelle** (Salle polyvalente)  
Samedi 13 avril : . . . . . **Diner dansant et remise des étoiles** – Ski Club (Salle polyvalente)  
Dimanche 14 avril : . . . . . **Concert de printemps de Synfonia** (Salle polyvalente)

Mercredi 8 mai : . . . . . **Foire Brocante de Printemps** (Centre-bourg)  
Jeudi 16 mai : . . . . . **Don du sang** (Salle polyvalente)  
Samedi 18 mai : . . . . . **Cybele day** (festival de musique Alchimie) (salle polyvalente)  
Dimanche 26 mai : . . . . . **Elections européennes** (Salle polyvalente)

Samedi 8 juin : . . . . . **Fête** de l'école Jeanne d'Arc (Salle polyvalente)  
Vendredi 14 juin : . . . . . **Spectacle** du collège « La Forêt » (Salle polyvalente)  
Samedi 15 juin : matin : . . . . . **Départ étape Critérium du Dauphiné Libéré** (Place de la Glière)  
Samedi 15 juin : après midi : . . . . . **Fête** de l'école élémentaire (Salle polyvalente)  
Vendredi 21 juin : . . . . . **Festi' Hand** (Stade)  
Samedi 22 juin : . . . . . **Fête de la musique** (Salle polyvalente)  
Samedi 29 juin : . . . . . **Nuit du bad** (Gymnase)  
Samedi 29 juin : . . . . . **Fête du four** du Hand (Centre-bourg)

Bulletin d'information municipal de St Genix sur Guiers  
Directeur de la publication : Joël PRIMARD, Maire  
Coordination : Jean-Claude PARAVY, 1er adjoint

Mairie – 6, rue du Faubourg - 73240 ST-GENIX-SUR-GUIERS - Tél. 04 76 31 83 24 - [www.saint-genix-sur-guiers.net](http://www.saint-genix-sur-guiers.net)

Ont participé à la rédaction de ce numéro :  
PRIMARD Joël, PARAVY Jean-Claude, POLAUD Daniel, FAURE-LOMBARD Catherine, KREBS Jean-Marie, PICARD Marie-France, PARANÁ Marcelo  
Albuquerque, WICHROFF Emilie, MAURAS Gilles et GOJON Isabelle.

Crédits Photos : Mairie, élus municipaux, enseignants des écoles et le Dauphiné Libéré

Conception et Impression : Imprimerie FAGNOLA